

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Rimadyl (Carprofen) Chewable Tablets</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Synonymes</b>	Rimadyl * Rovera * RIMADYL® CHEWABLE TABLETS * Rimadyl Chewable Tablets
<b>Usage recommandé</b>	Produit vétérinaire utilisé comme Médicament non-stéroïdal, anti-inflammatoire (NSAID).
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Non destiné à l'usage humain
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Nom de la compagnie (É-U)</b>	Zoetis Inc.
	10 Sylvan Way Parsippany, New Jersey 07054 (USA)
<b>Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain</b>	1-866-531-8896
<b>Département de soutien aux produits / soutien technique</b>	1-800-366-5288
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300  CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
<b>Nom de la compagnie (CA)</b>	Zoetis Canada Inc.
	16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
<b>Adresse courriel</b>	soutienauxproduits@zoetis.com
<b>Département de soutien aux produits</b>	1-800-461-0917

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

**Fournisseur** Non disponible.

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1B
	Toxicité pour la reproduction (le fœtus)	Catégorie 2
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 2 (système digestif)
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Avertissement
<b>Mention de danger</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes (système digestif) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par ingestion.

## Conseil de prudence

### Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

### Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Stockage

Garder sous clef.

### Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

### Renseignements supplémentaires

Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Carprofen		53716-49-7	***
Fécule de maïs		9005-25-8	*
Magnesium stearate		557-04-0	*
Saccharose		57-50-1	*

### Remarques sur la composition

\*\*\* 25, 50, 100 or 200 mg par comprimé

\* Ingrédients non dangereux

## 4. Premiers soins

### Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire.

### Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si elles peuvent être facilement enlevées, enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

### Ingestion

Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une victime inconsciente ou en convulsion.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Légère irritation cutanée. Une exposition peut causer une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption. en cas d'ingestion: Nausée, vomissements. Douleur abdominale. L'exposition chronique à cette substance peut provoquer une intoxication gastrointestinale sévère telle que saignements, ulcération et perforation.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

### Informations générales

Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs appropriés

Eau pulvérisée. Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).

### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

### Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Éviter la formation de poussières pendant le nettoyage. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** S'assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'ignition. Éviter le rejet dans l'environnement.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

**Précautions relatives à l'environnement**

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Ne pas goûter ni avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Si des comprimés ou capsules sont écrasés ou rompus, éviter de respirer la poussière et éviter tout contact avec les yeux. Éviter une exposition prolongée. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. @ 15-30 °C (59-86 °F). Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de la portée des enfants. Protéger de l'humidité.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

**Zoetis**

**Composants**

**Type**

**Valeur**

Carprofen (CAS 53716-49-7)

TWA

1000 µg/m<sup>3</sup>

**ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**

**Composants**

**Type**

**Valeur**

Fécule de maïs (CAS 9005-25-8)

TWA

10 mg/m<sup>3</sup>

Magnesium stearate (CAS 557-04-0)

TWA

10 mg/m<sup>3</sup>

Saccharose (CAS 57-50-1)

TWA

10 mg/m<sup>3</sup>

**Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)**

**Composants**

**Type**

**Valeur**

Fécule de maïs (CAS 9005-25-8)

TWA

10 mg/m<sup>3</sup>

Magnesium stearate (CAS 557-04-0)

TWA

10 mg/m<sup>3</sup>

**Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)**

Composants	Type	Valeur
Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	10 mg/m3

**Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Fécule de maïs (CAS 9005-25-8)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)	TWA	10 mg/m3	
Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.

**Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

Composants	Type	Valeur
Fécule de maïs (CAS 9005-25-8)	TWA	10 mg/m3
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)	TWA	10 mg/m3
Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	10 mg/m3

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur
Fécule de maïs (CAS 9005-25-8)	TWA	10 mg/m3
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)	TWA	10 mg/m3
Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	10 mg/m3

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Fécule de maïs (CAS 9005-25-8)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	10 mg/m3	

**Valeurs biologiques limites**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Analyse des risques par niveaux de contrôle**

Non disponible.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection du visage/des yeux**

En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

**Protection de la peau****Protection des mains**

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Les gants étanches sont recommandés s'il y a des risques de contact cutané avec le médicament et pour les opérations de traitement en vrac.

**Autre**

Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. On doit fournir des équipements de protection respiratoire lorsqu'il y a un risque d'exposition à des poussières, des brumes, des aérosols ou des vapeurs. Si la limite d'exposition professionnelle applicable (OEL) est dépassée, porter un appareil respiratoire approprié avec un facteur de protection suffisant pour contrôler les expositions inférieures à la OEL.

**Dangers thermiques**

Sans objet.

**Considérations d'hygiène générale**

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Apparence** Comprimé. ( Comprimé à croquer ).

**État physique** Solide.

**Forme** Solide.

**Couleur** Brun clair.

**Odeur** Non disponible.

**Seuil olfactif** Non disponible.

**pH** Non disponible.

**Point de fusion et point de congélation** Non disponible.

**Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition** Non disponible.

**Point d'éclair** Non disponible.

**Taux d'évaporation** Non disponible.

**Inflammabilité (solides et gaz)** Non disponible.

**Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité**

**Limites d'inflammabilité - inférieure (%)** Non disponible.

**Limites d'inflammabilité - supérieure (%)** Non disponible.

**Limite d'explosibilité - inférieure (%)** Non disponible.

**Limite d'explosibilité - supérieure (%)** Non disponible.

**Tension de vapeur** Non disponible.

**Densité de vapeur** Non disponible.

**Densité relative** Non disponible.

**Solubilité**

**Solubilité (eau)** Non disponible.

**Coefficient de partage n-octanol/eau** Non disponible.

**Température d'auto-inflammation** Non disponible.

**Température de décomposition** Non disponible.

**Viscosité** Non disponible.

**Autres informations**

**Propriétés explosives** Non explosif.

**Propriétés comburantes** Non oxydant.

**10. Stabilité et réactivité**

**Réactivité** Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

**Stabilité chimique** La substance est stable dans des conditions normales.

**Risque de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter** Contact avec des matériaux incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles. Humidité.

**Matériaux incompatibles** Agents comburants forts. Acides.

**Produits de décomposition dangereux**

Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation.

**Contact avec la peau** Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. Des rapports anecdotiques relatent que des ouvriers manipulant cette substance ont souffert d'irritations cutanées ou de réactions de sensibilisation.

Carprofen Espèces: Lapin  
Gravité: non irritant

**Contact avec les yeux** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.  
Carprofen Espèces: Lapin  
Gravité: non irritant

**Ingestion** Peut être nocif en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

### Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Légère irritation cutanée. Une exposition peut causer une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. en cas d'ingestion: Nausée, vomissements. Douleur abdominale. L'exposition chronique à cette substance peut provoquer une intoxication gastrointestinale sévère telle que saignements, ulcération et perforation.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Peut être nocif en cas d'ingestion.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Rimadyl (Carprofen) Chewable Tablets		

**Aiguë**

**Orale**

ATE

4545 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
------------	---------	----------------------

Carprofen (CAS 53716-49-7)

**Aiguë**

**Intrapéritonéal**

DL50

Rat

140 - 110 mg/kg (M/F)

**Orale**

DL50

Rat

149 mg/kg

Souris

282 mg/kg

**Sous-cutané**

DL50

Rat

230 - 190 mg/kg (M/F)

**Chronique**

**Orale**

DSENO

Chien

25 mg/kg/j., 2 années (Not carcinogenic; No effects at maximum dose)

Rat

10 mg/kg/j., 2 années (Not carcinogenic, Gastrointestinal system effects)

**Subchronique**

**Orale**

DSENO

Chien

5 mg/kg/j., 13 semaines (Target organs: None identified)

Rat

5 mg/kg/j., 13 semaines (Target organs: Gastrointestinal System)

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Inhalation</b>		
CL50	Rat	> 2000 mg/m3
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Saccharose (CAS 57-50-1)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	29.7 g/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
<b>Corrosivité</b>		
Carprofen	Espèces: Lapin Gravité: non irritant	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
<b>Contact avec les yeux</b>		
Carprofen	Espèces: Lapin Gravité: non irritant	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant</b>		
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)	Irritant	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas un sensibilisant respiratoire.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Pas d'action de sensibilisation cutanée sur les animaux de laboratoire. Les travailleurs manipulant des comprimés de Rimadyl ont développé des plaques rouges et tachetées sur les mains et le visage.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>		
Carprofen	GPMT Espèces: Cobaye Gravité: négatif	
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
<b>Mutagenicité</b>		
Carprofen	In Vivo Micronucleus Résultat: négatif Espèces: Souris	
	Mutagenicité bactérienne (Ames) Résultat: négatif Espèces: Salmonella	
Saccharose	Mutagenicité bactérienne (Ames) Résultat: négatif Espèces: Salmonella	
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.	
<b>Carcinogènes selon l'ACGIH</b>		
Fécule de maïs (CAS 9005-25-8)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Saccharose (CAS 57-50-1)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	

## Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Fécule de maïs (CAS 9005-25-8)

Magnesium stearate (CAS 557-04-0)

Saccharose (CAS 57-50-1)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire au fœtus.

### Effets sur le développement

Carprofen

20 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du fœtus, Non tératogène

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

40 mg/kg/j. Développement prénatal et postnatal, Non tératogène

Résultat: DSENO

Espèces: Souris

6 mg/kg/j. Développement prénatal et postnatal,

Embryotoxicité, Développement embryonnaire initial

Résultat: DSENO

Espèces: Lapin

Organe: Orale

### Reproductivité

Carprofen

20 mg/kg/j. Reproduction et fertilité, Fétotoxicité, Toxicité maternelle

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Risque présumé d'effets graves pour les organes (système digestif) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par ingestion.

**Danger par aspiration** Pas un danger par aspiration.

**Autres informations** Des rapports anecdotiques dans des installations gérant des quantités de caplets RIMADYL ont indiqué que des éruptions cutanées risquaient de se développer chez les employés exposés aux poussières de la substance.

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Persistence et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible pour ce produit. Aucune bioaccumulation à prévoir

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs** On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

## 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Aucun(e) connu(e).



<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon** Sans objet.

**l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC**

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence  
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

<b>Date de publication</b>	01-Juin-2017
<b>Version n°</b>	01
<b>Liste des abréviations</b>	ETA : Estimation de toxicité aiguë selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 (CLP).
<b>Avis de non-responsabilité</b>	Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.
<b>Informations relatives à la révision</b>	Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients Données toxicologiques : Données toxicologiques GHS: Qualificateurs